



## Conseil de l'UE Fiscalité



**“Quels règlements l’Union européenne pourrait-elle instaurer pour améliorer l’harmonisation des fiscalités, renforcer la justice fiscale et encourager la compétitivité économique, tout en intégrant des dimensions écologiques innovantes?”**

**Commissaires** : Charlotte MEILLAUD, Jaime CONDE, Théophile VERSPIEREN

# SOMMAIRE :

<b>SOMMAIRE :</b> .....	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION :</b> .....	<b>3</b>
<b>II) CONTEXTE HISTORIQUE SUR LA FISCALITÉ :</b> .....	<b>5</b>
<b>III) LES ENJEUX DE LA FISCALITÉ À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE :..</b>	<b>6</b>
A. Les écarts de taxation.....	6
B. Le renforcement de la justice fiscale.....	7
C. La compétitivité économique et la fiscalité écologique.....	9
D. La fiscalité de l'économie numérique.....	12
<b>IV) CONCLUSION :</b> .....	<b>14</b>
<b>V) BIBLIOGRAPHIE :</b> .....	<b>15</b>

## INTRODUCTION :

Dans un contexte mondial où les crises économiques, sociales et environnementales s'intensifient, la fiscalité s'affirme comme une stratégie essentielle afin de maintenir la compétitivité entre États membres de l'Union européenne et de l'UE vis-à-vis de ses partenaires et concurrents à l'international. Or, les disparités marquées entre les systèmes fiscaux des différents États membres entraînent des écarts significatifs dans les taux de taxation, compromettant à la fois la justice fiscale, la concurrence loyale entre États membres et l'attractivité économique des pays européens. Cette situation soulève depuis des décennies de nombreux défis pour l'Union, encourageant une réflexion approfondie sur les moyens de renforcer la convergence fiscale. Il s'agit donc d'envisager des réformes équitables tout en restant respectueuses des spécificités nationales, qui permettraient de bâtir une base solide et harmonieuse, en accord avec les objectifs d'équité et de compétitivité de l'Europe.

La Commission, sur un sujet qu'elle sait très sensible, se fixe donc comme objectif d'examiner des réformes ambitieuses visant à harmoniser les règles fiscales, tout en préservant l'autonomie des États. Cette initiative attendue de longue date permettrait de renforcer la cohésion européenne mais aussi d'encourager un cadre favorable à des entreprises dynamiques et compétitives. Dans la perspective de mettre en place une directive européenne sur la fiscalité, la commission invite les ministres des finances de l'UE par une grande réflexion collective impliquant l'ensemble des États membres lors d'un Conseil de l'Union européenne spécialement consacré à cette question.

Ce rendez-vous revêt une importance d'autant plus capitale que la dynamique des relations avec notre partenaire principal, les États-Unis, risque de devenir plus complexe. Dans ce contexte, l'UE doit se présenter la plus unie possible pour aborder une éventuelle remise en cause de la fiscalité internationale et du libre-échange. Cette rencontre constitue également un moment clé en raison de l'urgence écologique, désormais une priorité centrale des politiques publiques. Celle-ci exige l'intégration de mesures fiscales incitatives en faveur des initiatives durables, permettant ainsi à la fiscalité de s'aligner sur les ambitions climatiques de l'Union sans compromettre la compétitivité des entreprises européennes à l'échelle mondiale. Une fiscalité verte (nécessairement harmonisée pour éviter des situations trop disparates entre États membres) pourrait jouer un rôle décisif en orientant les investissements vers des secteurs à faibles émissions de carbone, tout en stimulant la recherche et l'innovation indispensables pour relever les défis environnementaux actuels.

Voilà pourquoi la Commission Européenne présentera dans les mois à venir un projet de directive répondant à ces défis : ***quels nouveaux règlements l'Union pourrait-elle établir pour réduire les disparités fiscales, renforcer une justice économique inclusive et soutenir la compétitivité des pays européens ?*** Mais également, comment intégrer efficacement des dimensions écologiques innovantes qui permettraient de bâtir un système fiscal capable de répondre aux enjeux actuels? En adoptant une harmonisation réfléchie et des initiatives transversales, tout en respectant les spécificités de chaque État membre, il est possible de concevoir un cadre fiscal conciliant équité, compétitivité et durabilité. Un tel système permettrait non seulement de répondre aux ambitions de l'Union européenne, mais aussi de consolider sa position sur la scène internationale.



## II) CONTEXTE HISTORIQUE SUR LA FISCALITÉ :

L'évolution de la fiscalité au sein de l'Union européenne reflète un équilibre complexe entre intégration économique et préservation des souverainetés nationales. Dès le Traité de Rome en 1957, les premières initiatives d'harmonisation fiscale se sont orientées vers la suppression des droits de douane et la régulation des taxes indirectes, posant ainsi les bases d'un marché commun. Avec l'Acte unique de 1986, l'Union a ensuite intensifié ses efforts pour rapprocher certains éléments des systèmes fiscaux, dans l'objectif de réduire les distorsions de concurrence au sein du marché unique, finalement instauré en 1993. Il ne faut pas en outre oublier que cette construction d'un marché où la concurrence est libre et non faussée est passée aussi par une longue phase de convergence des réglementations (techniques, administratives...) des États membres depuis 1957 qui a vu se mettre en place au-dessus des réglementations nationales, des règles européennes harmonisées. Pour autant, la fiscalité n'a pas toujours suivi cette dynamique.

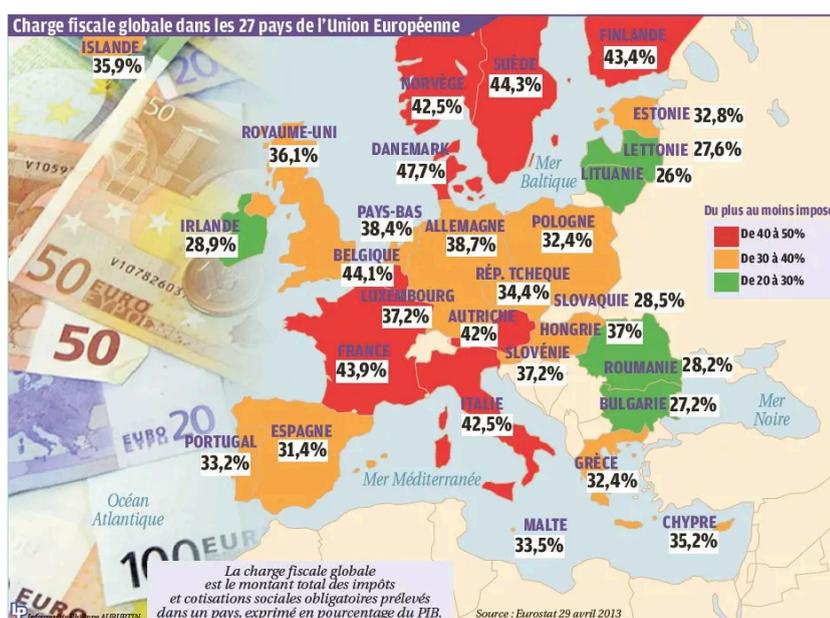
L'introduction de l'euro a accentué la nécessité de renforcer la coopération fiscale afin de limiter le dumping et l'évasion fiscale, avec des initiatives marquantes comme le **Code de conduite de 1997 et les directives ATAD**. Aujourd'hui, face aux défis sociaux et climatiques, l'Union est appelée à reconsidérer la fiscalité comme un puissant levier de durabilité et d'équité, tout en respectant l'indépendance des États. La délégation se doit donc d'envisager des réformes équilibrées qui allient justice sociale, compétitivité économique et impératif écologique dans le cadre d'une fiscalité européenne modernisée.



### III) LES ENJEUX DE LA FISCALITÉ À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE :

#### A. Les écarts de taxation

Les différences de taxation entre les pays de l'Union européenne posent un sérieux problème à l'équilibre et à la compétitivité du marché unique. Ces écarts créent des disparités importantes au niveau de la concurrence et favorisent des stratégies de délocalisation, de dumping fiscal ainsi que d'évasion fiscale. Certains pays, en raison de leur fiscalité avantageuse, comme l'Irlande, le Luxembourg ou les Pays-Bas, attirent de nombreuses entreprises cherchant à réduire leurs impôts, ce qui nuit à l'équité fiscale au sein de l'Union européenne. À l'inverse, des États avec une taxation plus élevée, comme la France, l'Allemagne et la Belgique, voient leurs bases fiscales **s'user** au fil des années, perdant ainsi une partie importante de leurs recettes publiques. Ces déséquilibres créent une situation où chaque État est en concurrence vis-à-vis de l'attraction des investissements, au détriment de l'harmonie fiscale au sein de l'Union.



L'Union européenne a développé diverses initiatives qui permettraient d'atténuer les disparités fiscales entre ses États membres. En effet, le Code de conduite de 1997, par exemple, a instauré des restrictions sur les régimes fiscaux abusifs, visant à limiter les pratiques de dumping fiscal au sein de l'UE. Plus récemment, les directives anti-évasion (ATAD I et II), adoptées entre 2019 et 2020, ont introduit des mesures afin freiner les stratégies d'érosion de la base fiscale et de transfert de bénéfices, en instaurant notamment des règles de transparence ainsi qu'une taxation minimale pour les multinationales. En contrepartie, des dispositifs d'échange automatique d'informations ont été mis en place entre États membres, soutenus par des normes de "taxation équitable" visant à créer un environnement fiscal plus juste pour les entreprises au sein de l'Union.

Les résultats de ces initiatives restent pourtant partagés. Effectivement, bien que les directives ATAD aient ralenti les pratiques d'optimisation fiscale dans les pays à faible taxation, le Luxembourg et les Pays-Bas conservent quand même leur statut de centres d'attraction pour les entreprises cherchant à réduire leurs impôts. En revanche, des pays à fiscalité élevée comme la France et l'Allemagne ont perçu un certain bénéfice grâce à la diminution progressive de l'évasion fiscale, bien que ces avancées restent insuffisantes au regard des volontés de justice fiscale. Par ailleurs, des États aux taux d'imposition bas, comme l'Irlande, ont en partie maintenu leur compétitivité, malgré les efforts de l'Union européenne d'harmoniser la taxation des multinationales.

Ainsi, malgré des progrès significatifs, l'Union se trouve confrontée à un dilemme : la quête d'une convergence fiscale plus stricte sans compromettre la souveraineté des États membres ni dissuader les investissements étrangers.

## B. Le renforcement de la justice fiscale

L'Union européenne a souffert de divers problèmes fiscaux à un niveau judiciaire depuis sa création. C'est pour cela qu'elle a déjà pris certaines décisions afin de commencer à instaurer un renforcement de cette justice fiscale. En effet l'UE a déjà entrepris plusieurs actions visant à lutter contre l'évasion et la fraude fiscale, à promouvoir la transparence et à garantir que les grandes entreprises et les particuliers fortunés paient leur part équitable d'impôts dans chaque pays membre.

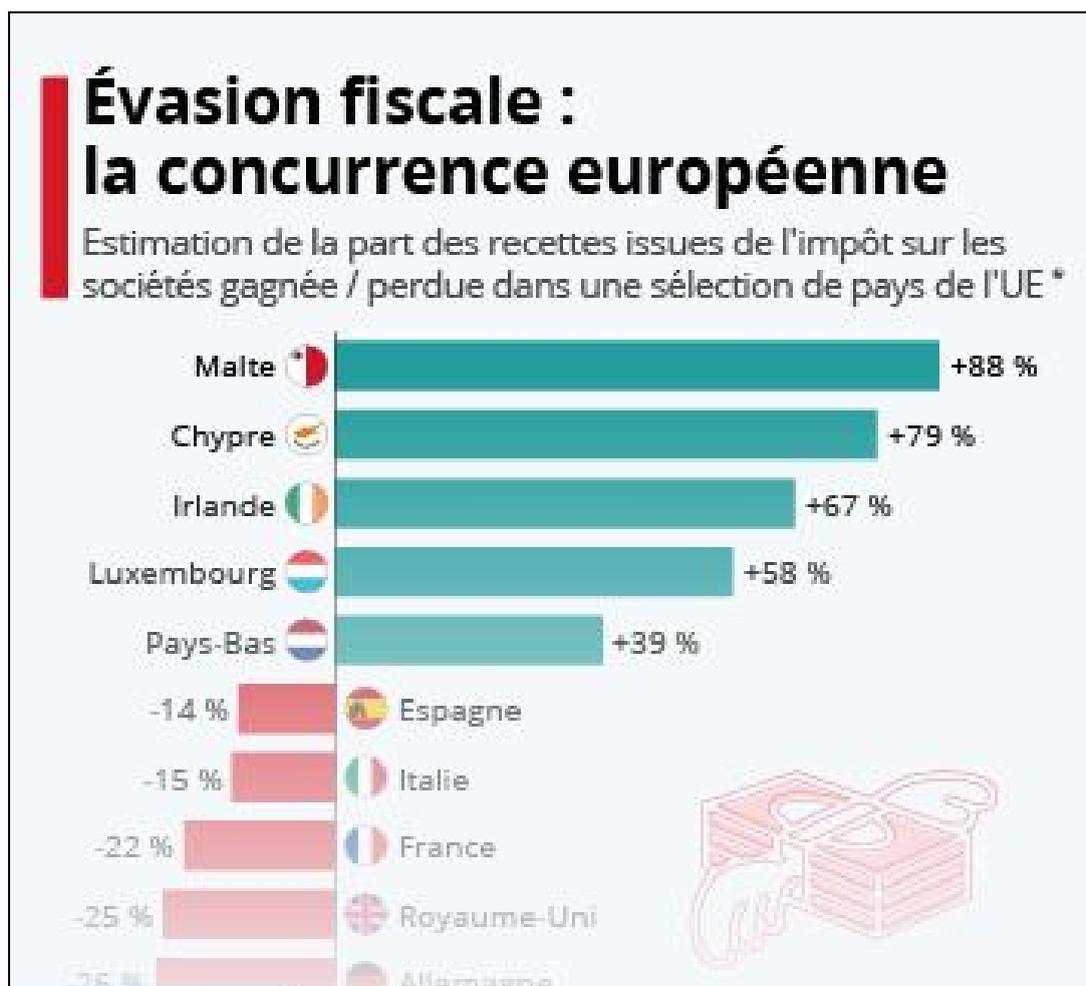
Elle a ainsi adopté des règles de transparence obligeant les multinationales à déclarer leurs profits et impôts dans chaque pays où elles opèrent (directive sur la *déclaration publique pays par pays*, adoptée en 2021) un pas vers une meilleure visibilité des activités financières et des pratiques fiscales au sein de l'UE. Dans le cadre de son plan d'action contre l'évasion fiscale, l'UE a aussi mis en place la directive anti-évasion (ATAD), visant à empêcher le transfert artificiel de bénéfices vers des juridictions à faible fiscalité et à limiter les pratiques d'optimisation fiscale agressive.

L'Union a par ailleurs introduit une *liste noire des paradis fiscaux* pour inciter les juridictions non coopératives à plus de transparence et décourager les pratiques fiscales déloyales. En complément, un mécanisme d'échange automatique d'informations fiscales entre les États membres permet désormais de suivre de plus près les comptes bancaires, revenus financiers et activités des multinationales, améliorant ainsi la lutte contre la fraude transfrontalière.

Pour contrer les dispositifs d'optimisation fiscale, l'UE a également mis en place une réglementation obligeant les intermédiaires fiscaux, comme les conseillers, avocats et comptables, à déclarer certaines opérations potentiellement agressives (directive DAC6), permettant ainsi aux administrations fiscales d'avoir une vue plus claire des dispositifs de planification fiscale complexes.

En outre, l'UE soutient les efforts de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) pour instaurer un impôt minimum mondial sur les sociétés, qui garantirait qu'une entreprise soit imposée là où elle génère ses profits, même si elle opère dans plusieurs pays. Elle a également proposé des mesures spécifiques pour imposer les géants de la tech, dont les structures fiscales complexes réduisent souvent leur contribution fiscale.

Ces actions illustrent la volonté de l'Union européenne de renforcer la coopération fiscale et de réduire les inégalités, contribuant ainsi à une répartition plus juste des impôts au sein de ses États membres.



## C. La compétitivité économique et la fiscalité écologique



L'Union européenne (UE) a mis en œuvre une large gamme de stratégies et de politiques pour stimuler la compétitivité économique de ses États membres, avec pour objectif de créer un environnement propice aux entreprises, aux travailleurs et à l'innovation. Son approche repose sur plusieurs piliers fondamentaux : la création du marché unique, le soutien à la recherche et à l'innovation, l'aide spécifique aux petites et moyennes entreprises (PME), et le développement des compétences pour répondre aux évolutions du marché du travail.

Le *marché unique* est l'une des réalisations les plus emblématiques de l'UE et constitue un levier important de compétitivité économique. En supprimant les frontières internes et les barrières commerciales entre les pays membres, l'UE a créé un vaste espace économique où les biens, les services, les capitaux et les personnes peuvent circuler librement. Cela facilite l'expansion des entreprises, réduit leurs coûts de transaction et accroît leur efficacité, leur permettant ainsi d'être plus compétitives. Grâce au marché unique, une entreprise peut facilement vendre ses produits dans les 27 États membres, ce qui crée des opportunités de croissance et stimule l'innovation. Par ailleurs, l'UE veille à garantir des règles de concurrence strictes, afin de prévenir les pratiques anticoncurrentielles et de maintenir une égalité des chances pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

L'UE a également investi massivement dans la recherche et l'innovation, deux moteurs clés de la compétitivité à long terme. Avec des programmes comme *Horizon Europe*, l'UE consacre des fonds importants à la recherche dans des domaines d'avenir comme les technologies vertes, l'intelligence artificielle, la biotechnologie et les énergies renouvelables. Ce programme finance à la fois la recherche fondamentale et l'innovation appliquée, en soutenant les collaborations entre universités, instituts de recherche et entreprises. En encourageant l'émergence de nouvelles technologies et en investissant dans des secteurs porteurs, l'UE aide les entreprises européennes à se positionner comme leaders dans des industries de pointe, et à mieux rivaliser avec les entreprises d'autres régions du monde.

Les petites et moyennes entreprises (PME), qui représentent la majorité des entreprises européennes et un moteur important de l'emploi, bénéficient également de mesures spécifiques de soutien. Le *Programme pour la compétitivité des*

*entreprises et des PME* (COSME) facilite l'accès des PME au financement et les aide à se développer, à internationaliser leurs activités et à améliorer leurs compétences. Le *Fonds européen de développement régional* (FEDER) contribue également à la compétitivité en finançant des projets d'infrastructures, notamment dans les régions moins développées. En investissant dans des routes, des ports, des infrastructures numériques et autres équipements de base, l'UE renforce l'attractivité des territoires et permet aux entreprises locales de s'intégrer plus facilement dans les chaînes d'approvisionnement et les marchés européens.

Un autre axe majeur est le développement des compétences de la main-d'œuvre européenne. Le *Fonds social européen* (FSE) joue un rôle clé dans la formation des travailleurs et le renforcement des compétences professionnelles dans des domaines en forte demande, tels que le numérique, les technologies vertes et les sciences de la donnée. Face à une automatisation croissante et aux transformations numériques rapides, l'UE soutient des initiatives de reconversion et de perfectionnement professionnel pour que les travailleurs puissent acquérir les compétences recherchées. Cela contribue à la compétitivité des entreprises européennes, en leur fournissant une main-d'œuvre qualifiée, adaptable et capable d'innover.

Pour faire face aux défis globaux, comme la transition écologique et les inégalités économiques, l'UE a également mis en place des stratégies de *croissance verte* et de *transition énergétique*. Elle soutient les entreprises qui innovent dans le domaine des technologies propres, encourage les investissements dans les énergies renouvelables et met en œuvre des politiques favorisant l'économie circulaire. En même temps, elle vise à réduire la dépendance énergétique de l'Europe tout en créant des industries et des emplois durables, renforçant ainsi la résilience et la compétitivité économique à long terme.

En définitive, les efforts de l'UE pour renforcer la compétitivité économique se basent sur une vision intégrée qui prend en compte l'innovation, l'infrastructure, le soutien aux entreprises et la formation de la main-d'œuvre. Cela permet non seulement de renforcer la position de l'Europe dans l'économie mondiale, mais aussi de promouvoir une croissance économique inclusive et durable pour les années à venir.

L'Union européenne (UE) a mis en place plusieurs actions pour rendre la fiscalité plus respectueuse de l'environnement. L'objectif est d'encourager des pratiques durables et de décourager la pollution. Pour cela, l'UE utilise des taxes et des règles fiscales qui incitent les entreprises et les citoyens à réduire leur impact sur l'environnement et à adopter des comportements plus écologiques.

D'abord, l'UE a révisé sa directive sur les taxes sur l'énergie pour taxer davantage les sources d'énergie polluantes, comme le charbon ou le pétrole, tout en favorisant les énergies renouvelables. En augmentant le coût des carburants

fossiles, l'UE cherche à rendre l'utilisation des énergies plus propres plus avantageuse.

Ensuite, l'UE a mis en place un système de *marché du carbone* : le *Système d'échange de quotas d'émission* (EU ETS). Dans ce système, les entreprises doivent payer pour chaque tonne de CO<sub>2</sub> qu'elles émettent, et elles peuvent acheter ou vendre des « quotas » d'émission. Cela signifie que les entreprises qui réduisent leurs émissions peuvent économiser de l'argent ou même gagner de l'argent en vendant leurs quotas à d'autres entreprises. Ce système encourage les entreprises à chercher des moyens pour diminuer leurs émissions polluantes.

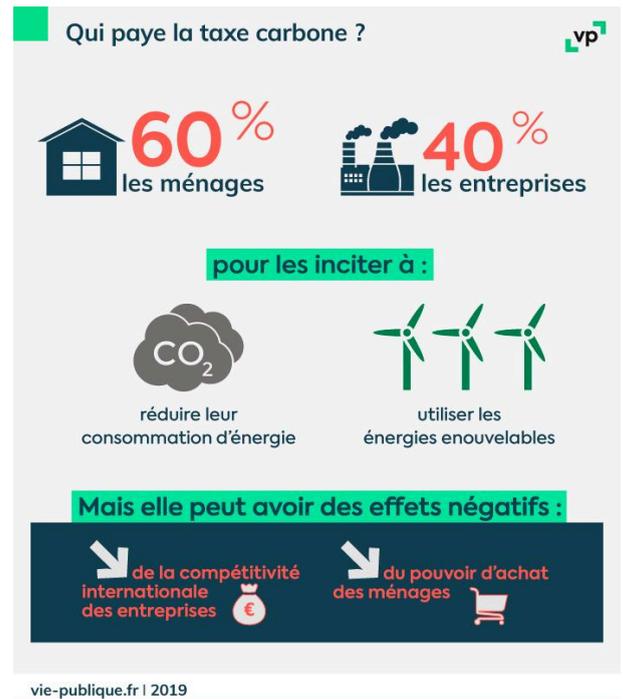
Pour compléter cette action, l'UE encourage aussi les pays membres à mettre en place des taxes sur le carbone dans les secteurs comme les transports et le bâtiment, qui ne sont pas couverts par le marché du carbone. Cela rend les produits et services polluants plus chers, ce qui incite les consommateurs à choisir des options plus écologiques.

L'UE a aussi créé un système pour taxer certains produits importés, comme l'acier et le ciment, si leur production a généré beaucoup de CO<sub>2</sub>. Ce mécanisme, appelé *ajustement carbone aux frontières*, garantit que les produits venant de l'étranger suivent les mêmes règles environnementales que ceux fabriqués en Europe. Cette taxe incite aussi les autres pays à adopter des pratiques plus écologiques.

Pour le transport, l'UE encourage les États membres à baisser les taxes sur les voitures électriques et à augmenter celles sur les véhicules qui émettent beaucoup de CO<sub>2</sub>, comme les voitures diesel. Cela rend les véhicules moins polluants plus abordables et incite les gens à choisir des options de transport propres.

Dans la gestion des déchets, l'UE encourage les pays à taxer l'incinération et la mise en décharge pour inciter les entreprises et les citoyens à produire moins de déchets et à recycler davantage. Les fonds issus de ces taxes sont souvent utilisés pour améliorer les systèmes de recyclage.

Enfin, l'UE a lancé le *Green Deal européen*, un plan pour faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici 2050. Ce plan prévoit de supprimer progressivement les subventions aux énergies polluantes, comme le charbon et le



pétrole, et de diriger cet argent vers des projets écologiques. Le Green Deal propose aussi que les taxes écologiques soient redistribuées pour aider les ménages les plus vulnérables.

En résumé, l'UE utilise les taxes et la fiscalité pour aider à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, encourager les énergies renouvelables, promouvoir le recyclage et soutenir un mode de vie plus respectueux de l'environnement.

## D. La fiscalité de l'économie numérique

La fiscalité de l'économie numérique pose un défi majeur pour l'Union européenne, où chaque État membre doit relever la question complexe de taxer les grandes multinationales du numérique, comme les plateformes ou encore les entreprises de services en ligne. Le caractère immatériel de cette économie rend possible des transferts de bénéfices élevés d'un pays à un autre, bien souvent au détriment des États où ces profits sont réellement générés. Cette situation crée un déséquilibre frappant entre



les systèmes fiscaux européens : des pays comme l'Irlande et le Luxembourg, dotés de taux faibles et d'une fiscalité plus souple pour le secteur numérique, parviennent à attirer les géants technologiques. Au contraire, des États à fiscalité plus élevée, tels que la France, l'Allemagne et l'Italie, subissent une érosion de leur base fiscale, leurs recettes fiscales étant diminuées par cette délocalisation des profits.

Cette absence de règles uniformes et adaptées à l'économie numérique dans l'Union engendre de nombreuses pertes fiscales pour les États membres, alimente également une concurrence fiscale déloyale et crée aussi un sentiment d'injustice chez les entreprises locales, qui ne peuvent échapper aux lois fiscales de leur propre pays. Cependant, l'économie numérique offre tout de même des avantages considérables : elle favorise la création d'emplois, stimule l'innovation technologique et élargit l'accès des citoyens aux biens et services. La question de sa fiscalité est donc cruciale pour l'Union : il s'agit de garantir une contribution juste des entreprises numériques mais en préservant aussi les atouts d'une économie en pleine expansion.

Face à ces défis, plusieurs initiatives ont été mises en place. En effet, en 2018, la Commission européenne a proposé une taxe sur les services numériques (TSN) visant en particulier les revenus issus de certaines activités en ligne. Cette taxe obligeait un prélèvement de 3 % sur le chiffre d'affaires des grandes entreprises numériques. Pourtant, elle a divisé certains États membres : des pays comme l'Irlande s'y sont fermement opposés, craignant pour leur attractivité fiscale. À cause des désaccords, certains pays, dont la France, l'Italie ou encore l'Espagne, ont instauré leur propre version de la taxe numérique. En France, cette taxe a permis une légère augmentation des recettes fiscales, mais elle a aussi provoqué des tensions avec les États-Unis, qui jugent cette taxe discriminatoire envers leurs entreprises.

D'autre part, des discussions ont été lancées au sein de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) afin d'établir un accord global sur la taxation unifiée de l'économie numérique. Ce projet vise à instaurer une « taxe minimale mondiale », qui permettrait de limiter la concurrence fiscale et d'empêcher les entreprises numériques de transférer artificiellement leurs bénéfices vers des États à faible imposition. Néanmoins, tandis que de nombreux pays européens ont exprimé leur soutien à cette initiative, sa mise en œuvre reste complexe et suscite des débats.

En fin de compte, bien que certaines avancées aient été réalisées, la fiscalité de l'économie numérique demeure un sujet de tension entre les États membres, les entreprises et les citoyens, nécessitant un équilibre complexe entre équité fiscale ainsi que compétitivité économique. La création de solutions coordonnées et harmonisées est cruciale pour offrir à l'Union un cadre fiscal moderne, résilient, et adapté aux réalités économiques actuelles.

## IV) CONCLUSION :

Pour conclure, le rôle de l'Union européenne en matière de fiscalité se présente comme à la fois fondamental et nuancé, regroupant un grand nombre de défis et d'opportunités. En tant qu'entité supranationale, l'Union européenne doit habilement gérer avec l'impératif d'harmoniser les politiques fiscales pour garantir une concurrence équitable au sein de son marché unique, mais aussi en préservant la souveraineté des États membres. Les initiatives déployées pour lutter contre l'évasion fiscale, instaurer un renforcement de la justice fiscale, faire face aux enjeux sociaux et environnementaux et enfin, établir une fiscalité juste pour l'économie numérique, illustrent un engagement significatif envers une justice fiscale qui soit inclusive et équitable. Néanmoins, la mise en œuvre de ces réformes requiert une coopération étroite entre les différents pays membres, ce qui peut s'avérer délicat face à des intérêts parfois opposés. Il est important que l'Union continue d'encourager des échanges constructifs pour élaborer des solutions innovantes répondant aux attentes des citoyens tout en maintenant l'attractivité économique de l'Europe.

Cependant, la mise en œuvre de réformes fiscales harmonisées requiert un compromis qui se révèle souvent difficile à atteindre, étant donné les divergences d'intérêts entre les différents pays membres. Il est donc essentiel de renforcer la coopération entre ces États pour concevoir des solutions novatrices qui répondent aux attentes des citoyens, tout en maintenant l'attractivité économique de l'Europe. Dans cet objectif, la capacité de l'Union à s'adapter aux évolutions du paysage fiscal mondial, à intégrer des dimensions écologiques et à favoriser la compétitivité des entreprises sera déterminante pour son avenir. Une approche collaborative et dynamique s'impose pour garantir que les politiques fiscales soient à la fois justes et efficaces, afin de relever les défis contemporains mais aussi en soutenant le développement durable et l'innovation.

Ainsi, il est crucial de poursuivre les efforts en faveur de l'élaboration de mécanismes à la fois efficaces et équitables, garantissant que chaque État membre puisse tirer parti des avantages d'un système fiscal juste, tout en favorisant une croissance durable et inclusive. L'Union européenne se doit d'avenir envers les réflexions sur la fiscalité, car c'est grâce à une fiscalité modernisée et résiliente que cette commission de conseil de l'UE fiscalité pourra véritablement affirmer son rôle de leader sur la scène internationale, tout en préservant la cohésion et la solidarité entre ses membres. En s'engageant résolument dans cette voie, l'Union pourra non seulement relever les défis contemporains, mais également bâtir un avenir prospère et équitable pour tous ses citoyens.

## V) BIBLIOGRAPHIE :

- [https://www.oecd.org/en/publications/tax-policy-reforms-2024\\_c3686f5e-en.html](https://www.oecd.org/en/publications/tax-policy-reforms-2024_c3686f5e-en.html)
- [https://eur-lex.europa.eu/summary/chapter/taxation.html?locale=fr&root\\_default=SUM\\_1\\_CODED%3D21#:~:text=La%20politique%20fiscale%20au%20sein%20du%20march%C3%A9%20unique.](https://eur-lex.europa.eu/summary/chapter/taxation.html?locale=fr&root_default=SUM_1_CODED%3D21#:~:text=La%20politique%20fiscale%20au%20sein%20du%20march%C3%A9%20unique.)
- <https://www.deloitte.com/be/en/services/tax/blogs/new-eu-tax-reporting-obligations-for-digital-platforms-implemented.html>
- <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/digital-taxation/>
- <https://www.touteleurope.eu/economie-et-social/fiscalite-queles-sont-les-regles-communes-dans-l-union-europeenne/>
- <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/taxation/>
- <https://www.lopinion.fr/international/elections-europeennes-queles-sont-les-enjeux-en-matiere-de-fiscalite-et-de-budget>
- <https://obs-justice-fiscale.attac.org/actualites/article/quelle-fiscalite-europeenne>
- <https://fr.euronews.com/my-europe/2024/01/05/les-nouvelles-regles-de-lue-en-matiere-dimpot-sur-les-societes-peuvent-elles-faire-en-sort>
- <https://www.conseil-constitutionnel.fr/publications/titre-vii/l-application-du-droit-de-l-union-europeenne-en-matiere-fiscale>
- <https://theconversation.com/la-fiscalite-a-nouveau-grande-oubliee-de-la-campagne-des-europeennes-229971>
- <https://www.fipeco.fr/fiche/La-fraude-et-le-contr%C3%B4le-fiscal#:~:text=La%20fraude%20fiscale%20est%20d%C3%A9finie,des%20%C3%A9l%C3%A9ments%20de%20son%20patrimoine.>
- <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F37725>
- <https://www.vie-publique.fr/eclairage/270834-fiscalite-ecologique-quelle-efficacite>
- <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/CEDD%20-%20Ref%20026.pdf>
- <https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/justice-fiscale-les-solutions-doxfam-pour-recuperer-au-moins-101-milliards-deuros-par-an-sans-impacter-les-classes-moyenne/>
- <https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/communiqués/la-justice-fiscale-sociale-et-ecologique-vite/>
- [EU Tax Observatory observatoire européen de la fiscalité](https://www.eu-observatory.org/observatoire-europeen-de-la-fiscalite/)
- [Politique fiscale de l'Union européenne - Enjeux et défis | Think Tank | Parlement européen](https://www.parliament.europa.eu/think-tank/policy/fiscal-policy-of-the-european-union-challenges-and-issues)